

RGPD : RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

EN DIGITAL LEARNING

WE-CAB520A

¼ journée
(2 h)

Cas pratiques

- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

OBJECTIFS :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD ?

NIVEAU & PUBLIC :

Les professionnels de l'immobilier
Prérequis : Aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

INTERVENANT(S) :

Formateur : Christian JEAN
Data Protection Officer DPO
Validé par le Bureau de la
Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RGPD

- Les principes généraux du RGPD
- Rappel des évolutions de la réglementation
- Présentation des notions clefs

II – LE RGPD APPLIQUÉ AU SECTEUR DE L'IMMOBILIER

- Le RGPD appliqué au secteur de l'immobilier, exemples de sanctions
- Les mesures à mettre en oeuvre
- Le respect des principes fondamentaux du RGPD
- L'organisation des relations entre les différents acteurs du traitement

III – COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ ?

- Étapes de mise en conformité du RGPD dans le secteur immobilier
- La mise en forme de son registre des traitements de données
- Les autres éléments à suivre

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION
+ RÉPONSE AUX QUESTIONS
+ REMERCIEMENT